



Commission 5 E – Transitions énergétiques

08/02/23 à Vaudigny

Compte rendu

Présents		
PRENOM	NOM	COMMUNE / ORGANISME REPRESENTE
Sylvain	APPOURCHAUX	Thorey Lyautey
Sébastien	DAVILLER	VP CCPS
Eric	DEPRUGNEY	Dommarie-Eulmont
Audrey	DEPRUGNEY	Dommarie-Eulmont
Jean-Loup	DUBREUCQ	Germonville
Clémentine	FROGNEUX	Agent CCPS
Dominique	HURIET	Vroncourt
Bernard	JABIOL	Forcelles-St-Gorgon
Patricia	MARTIN	Lebeuville
Véronique	MERNY	Vroncourt
Jean-Paul	ROBERT	Ceintrey
Philippe	SCHUMACKER	Laoeuf
François	SIEBERT	Benney
Marie-France	SIRON	Voinémont

Excusés		
PRENOM	NOM	COMMUNE
Jean-Louis	ANTOINE	Crantenoy
Maud	BRUEY	Omelmont

Communes non représentées
Affracourt
Autrey
Etreval
Gerbécourt-et-Haplemont
Houdelmont
Ognéville
Ormes-et-Ville
Parey-St-Césaire
Vitrey

PRÉSENTATION

Commission
Transitions
énergétiques

ORDRE DU JOUR

- Pôle d'appui aux mutations énergétiques
- Bilan de l'opération Watty à l'école
- Lancement de l'étude Réseau de Chaleur Biomasse
- Point sur l'organisation du développement de l'éolien au sein de la CCPS
- Réflexions sur le développement de l'électromobilité et gestion de nos infrastructures de recharge pour véhicules électriques
- Projet d'installation d'ombrières photovoltaïques à la déchetterie et de mise en place de panneaux sur le siège
- Projets d'hydroélectricité
- Divers

Commission
Transitions
énergétiques

Pôle d'appui aux mutations énergétiques

Description : structure de facilitation créée en 2022 par le Préfet et portée conjointement par les services de la préfecture et de la DDT.

Le pôle regroupe les différents services et opérateurs de l'État concernés par le développement des énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) sur le territoire départemental.

Objectif : garantir un développement de projets vertueux dans une logique territoriale en facilitant le partage d'informations et le travail partenarial entre les parties prenantes

Missions :

- appui juridique, technique et procédural aux porteurs de projet en amont du dépôt de dossier, en tenant compte des enjeux environnementaux (naturels, patrimoniaux, agricoles, etc...)
- Organisation de réunions « revue de projets » : présentation du projet suite à laquelle les services de l'Etat émettent des recommandations au porteur de projet. Les collectivités territoriales concernées (EPCI + commune) sont conviées à participer à la réunion afin de partager leur avis sur le projet et d'apprécier les modalités d'information du public, pour en faciliter l'acceptation.

La saisine du pôle est facultative et les avis ne sont pas opposables juridiquement.



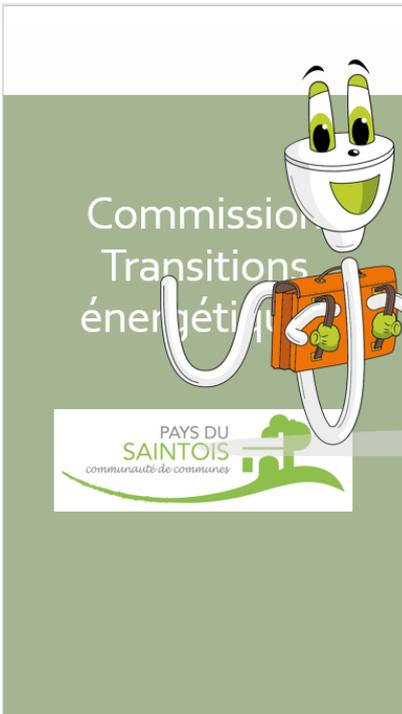
Watty à l'école

Opération de sensibilisation des élèves d'écoles primaires aux économies d'eau et d'énergie

Programme porté par l'entreprise Eco CO2, agréée ESUS (Entreprise solidaire d'utilité sociale) par le ministère.

Interventions en classe réalisées par l'association LER (Lorraine énergies renouvelable). Animation : 3 ateliers ludiques de sensibilisation à la sobriété énergétique d'une durée d'1h-1h30 pour chaque classe.

Toutes les écoles ont pu en bénéficier ⇔ 14 communes concernées, 15 classes/an
Années scolaires 2018/2019 à 2022/2023 → 5 ans



Watty à l'école

Budget : le coût de l'opération est majoritairement pris en charge par les Certificats d'Economie d'Energie (CEE) et gérés par ECO CO2.

La CCPS paye le reste à charge ⇔ gratuité pour les écoles

coûts d'environ 4000 € / an

Suite de l'opération : reproductibilité incertaine

Proposition animation :

Visite de la centrale solaire de Rosière par LER sur une journée pour deux classes.

Coûts pour la CCPS : bus sur une journée

Possibilité de proposer à plus de deux classes mais l'animation sera facturée

Participation ?

Commission Transitions énergétiques



Etude des potentiels de réseaux de chaleur

Etude par Itherm Conseil à 47 250 € TTC, subventionnée par l'ADEME à 90 %

Phase 1 : cartographier les besoins et dimensionner des réseaux

Recensement du patrimoine des communes, établissements de santé, etc.. susceptibles d'être raccordés à un réseau de chaleur

Phase 2 : cartographier les EnR sur le territoire

Biomasse, géothermie, solaire...

Phase 3 : Etude d'opportunité

Qualification des gisement d'ENR&R et couplage avec les secteur qualifiés :

- Proximité avec un besoin
- Quantité suffisante
- Niveau de température adapté
- Etude économique

Phase 4 : Sélection d'un réseau et préconisations pour sa mise en application concrète

Modélisation technique du réseau

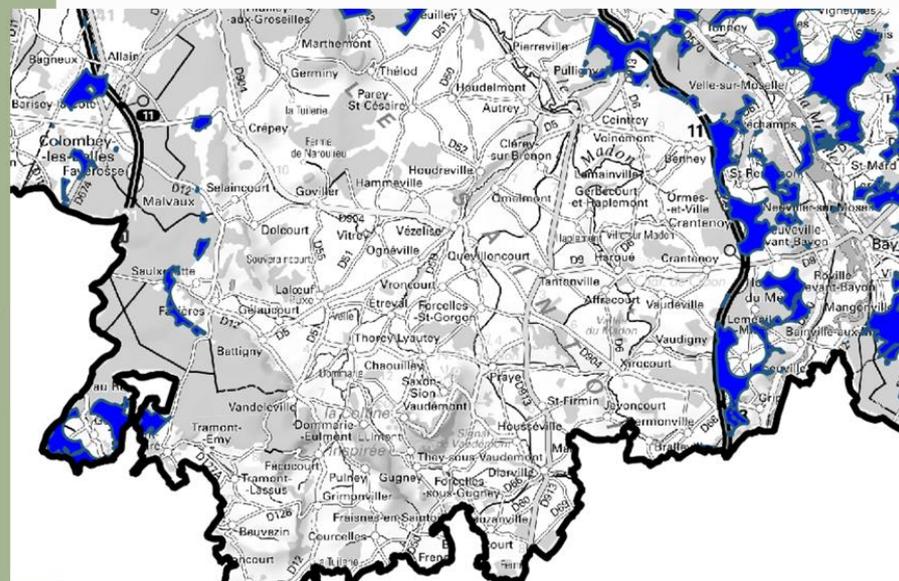
Modélisation du fonctionnement

Définition du volet économique

Participation au COPIL ?

Eolien

Commission Transitions énergétiques



➤ Cartographie en cours de réalisation par la DREAL : (attente retours ministère avant la concertation)

➤ Cartographie de Mathilde CARTWRIGHT, Pays Terres de Lorraine :

<https://cartographie.terresdelorraine.org/adws/app/bee0c401-0be9-11ed-8ffc-ab3b4ca73e14/index.html>

IRVE – bornes de recharge

2 bornes de recharge opérationnelles depuis mars 2020

Haroué
Place du Château

Vézelise
Avenue Jacques Leclerc



IRVE – bornes de recharge

Puissance : Bornes de recharge accélérée, deux points de charge chacune, puissance 22 kW

Interopérabilité : oui avec Freshmile

Fournisseur d'électricité : ILEK, énergie verte (classement Greenpeace de 2020)

Tarification de la recharge : 20 cts du kWh consommé + 50 cts toutes les 30 mn au-delà d'une durée de recharge de 4h

Maintien des tarifs ?

Investissements :

DEPENSES		RECETTES	
INVESTISSEMENT (€ TTC)			
Pose bornes	24438,2	Subventions (80% pose des bornes)	
Activation pour Supervision	322,2	TEPCV CEE - DREAL	19550,6
Raccordement ENEDIS	2586,2	CLIMAXION - REGION	
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	27346,7	Autofinancement	7796

Coût moyen/borne estimé par l'ADEME (bilan IRVE mars 2021) : 9 043 €

Commission
Transitions
énergétiques



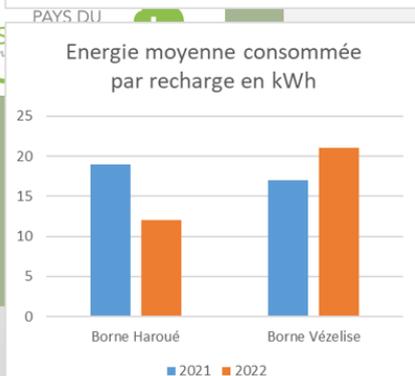
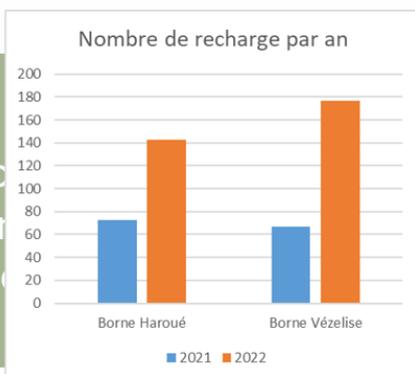
IRVE – bornes de recharge

➤ Budget 2021

DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT 2021 (€ TTC /an pour les deux bornes)			
Abonnement Supervision - <i>Freshmile</i>	1447,2	Retrocession supervision : 90 % de la consommation d'élec. par les usagers	474,14
Maintenance - <i>CITEOS</i>	372		
Abonnement électricité - <i>Planète OUI</i>	310		
TOTAL DEPENSES PART FIXE	2129,2		
Consommation électricité - <i>Planète OUI</i>	468	Reste à charge	2633,1
interventions dans le cadre de la maintenance	510		

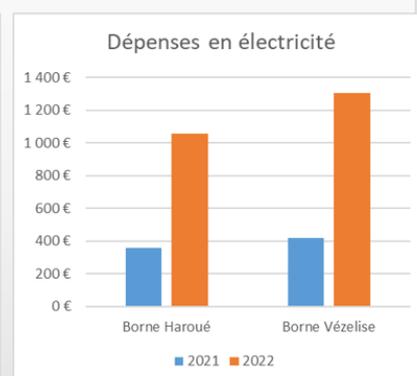
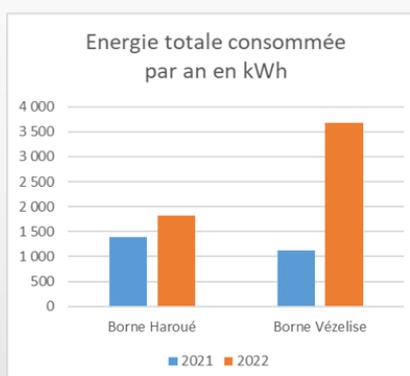
➤ Budget 2022

DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT 2022 (€ TTC /an pour les deux bornes)			
Abonnement Supervision - <i>Freshmile</i>	1447,2	Retrocession supervision - <i>Freshmile</i>	1069,7
Maintenance - <i>CITEOS</i>	0		
Abonnement électricité - <i>Planète OUI / EDF / ILEK</i>	2358		
TOTAL DEPENSES PART FIXE	3805,2		
Consommation électricité	chgt fournisseur	Reste à charge	2735,5
interventions dans le cadre de la maintenance	0		



IRVE – bornes de recharge

➤ Bilan utilisation des bornes



Utilisation a fortement augmenté en nombre de recharge et en énergie consommée pour Vézélise

IRVE – bornes de recharge

➤ Bilan fonctionnement des bornes

		Durée recharge	Nb recharge par an	Energie moyenne consommée par recharge en kWh	Energie totale consommée par an en kWh	dépenses électricité	rétrocessions
moyennes nationales selon le rapport de l'ADEME 2021 (données avant pandémie)		3h20 - 3h50	54 - 75	14,15 kWh	756 - 1 072 kWh		
2021	Borne Haroué	2h	73	18 kWh	1 382	2 510 kWh	357 €
	Borne Vézélise		67		1 131		421 €
2022	Borne Haroué	1h 50	143	17 kWh	1 819	5 490 kWh	1 055 €
	Borne Vézélise		177		3 672		1 303 €

Commission Transitions énergétiques



IRVE – bornes de recharge

SDIRVE : Elaboration en cours d'un Schéma Directeur des IRVE avec le SDE54

Proposition d'implantation de nouvelles bornes pour répondre aux besoins liés au développement de l'électromobilité :

<https://www.arcgis.com/apps/dashboards/4bde363f8ee843f884862e6ed49edd0f>

Mise en place d'une centaine de points de charge d'ici à 2030.

Réflexions en cours : comment organiser le développement et qui en porte la charge, public, privé ?

Transfert de la gestion de nos bornes au SDE 54

Prise en charge de l'investissement à hauteur de 70 % avec objectif de retour sur investissement à terme via la SPL Modulo

Mutualisation des prestations pour en diminuer les coûts

→ objectif de rentabilité des bornes

Pas de choix du fournisseur d'électricité mais à priori possibilité d'autoconsommation

Commission Transitions énergétiques



Photovoltaïque sur infrastructures de la CCPS

Ombrières PV à la déchetterie + PV toiture siège administratif à Tantonville

Étude de faisabilité

Subventionnée dans le cadre de climaxion

Préconisation d'autoconsommation.

Bâtiments potentiellement concernés :

- dans un rayon de 2 km : siège administratif, déchetterie, relais petite enfance
- Si possibilité d'étendre à 20 km : Vaudigny + bornes de recharge

Investissements envisagés

Constitution d'un dossier DETR pour subventionner les investissements
Demande de subvention à venir auprès de la Région

Commission Transitions énergétiques



Hydroélectricité

Potentiel de production hydroélectrique sur quelques sites spécifiques de la CCPS

4 sites potentiels repérés :

1. Bras de décharge du canal de l'Est à Roville-devant-Bayon
2. Ancien moulin sur la rigole de Mangonville à Roville-devant-Bayon
3. Amenée de la rigole de Mangonville à Mangonville
4. Ancien moulin de Vézelize



Sites identifiés comme ayant un fort potentiel de production et/ou des contraintes environnementales réduites.

A venir : prise de contact avec VNF (1), recherche foncière (2), analyse d'impact (3 & 4).
Réunion prévue avec les communes concernées.

Commission Transitions énergétiques



Divers

Document d'Orientations et d'Objectifs

DOO du Scot en cours d'élaboration.

La partie concernant le développement d'EnR nécessite des précisions

→ 140 ha alloués par la Multipole pour le développement d'EnR : quelle envergure, quelles EnR, quelles conditions ?

Gouvernance

Réflexions sur le portage des projets : SEM EnR / coordinateur de la transition énergétique via le PCAET

Offre d'emploi

Agent de développement local : Habitat, transition énergétique, environnement, forêt, agriculture, déneigement

RELEVÉ DE DÉCISIONS

WATTY A L'ECOLE

La sensibilisation des enfants aux enjeux écologiques est primordiale. La communauté de communes pourrait jouer un rôle plus important dans cette pédagogie. Il est proposé de poursuivre l'opération Watty en cas de reconduction possible et d'envisager un partenariat avec nos écoles.

Les membres de la commission sont favorables à la proposition de LER de réaliser une visite du parc solaire de Rosière, de façon à aborder les sujets de transitions énergétiques avec deux classes, au prix d'un aller-retour en bus. La sélection des deux classes se fera par tirage au sort parmi les classes candidates.

ETUDE RESEAUX DE CHALEURS

Les membres de la commission soulignent l'importance d'assurer en premier lieu une bonne isolation des bâtiments. Il est rappelé qu'à l'heure actuelle, les collectivités et les particuliers peuvent bénéficier gratuitement d'un accompagnement par le conseiller Energies Collectivités et par les conseillers France Rénov' pour tout projet de rénovation énergétique.

La problématique de l'espace de stockage pour la création d'un réseau de chaleur au centre des communes est mentionnée et sera prise en compte dans l'étude à venir. **Il est proposé aux membres de la commission volontaires de faire partie du comité de pilotage de l'étude. Il leur est demandé de revenir rapidement vers la CCPS pour manifester leur intérêt le cas échéant, ce qui permettra, après constitution du COPIL, de démarrer l'étude.**

EOLIEN

Les membres de la commission soutiennent la démarche qui consiste à organiser le développement de l'éolien dans le territoire de façon intelligente, en partageant la plus-value et en anticipant les besoins de production d'énergie. La commission regrette cependant de ne pas être tenue informée régulièrement des actions menées sur ce sujet. Il est expliqué que le positionnement incertain des différents organismes, le contexte législatif en évolution et le manque d'informations concernant les critères favorables ou rédhibitoires rendent difficile l'avancée sur le développement de l'éolien.

Suite à la dernière réunion en juillet, le pôle des mutations énergétiques, ainsi que l'UDAP, ont été rencontrés pour entamer un dialogue sur le sujet dans le Saintois. Une cartographie a été réalisée par la chargée de développement des énergies renouvelables du Pays Terres de Lorraine. En fonction des critères pris en compte, les zones possibles d'implantation d'éoliennes semblent restreintes. Cependant il serait envisageable d'adapter chaque projet en fonction des enjeux qui ne seraient pas rédhibitoires (par ex. éoliennes avec radar de détection des chiroptères).

La carte du potentiel éolien en cours d'élaboration par DREAL présentée lors de la commission n'indique quant à elle presque aucune zone favorable à l'éolien au sein de la CCPS. Il est précisé que la carte n'est pas une version officielle, donc non définitive. Il faudra en effet attendre les retours du ministère et le lancement de la concertation avec les collectivités territoriales et EPCI à ce sujet pour avoir plus d'informations quant aux critères retenus pour son élaboration. Cependant, cette première version ne présage pas d'une facilitation au développement de projets au sein de la CCPS. **Les membres de la commission déplorent cette apparente impossibilité d'implanter des éoliennes et s'accordent sur la proposition d'alerter les services de l'Etat au plus vite. Il conviendra de défendre la volonté de développer de tels projets fédérateurs au sein du Saintois. Certains membres émettent l'idée de constituer une délégation pour rencontrer le Préfet à ce sujet.**

DIVERS

Les membres de la commission approuvent les propositions concernant les IRVE, le projet de production d'électricité photovoltaïque par la CCPS et le travail à mener sur l'hydroélectricité. Ils soulignent que ces projets font sens au vu du contexte économique et énergétique et qu'il est important de saisir les opportunités d'accompagnement technique et financier.